

Assistant(e) De Vie aux Familles

Titre professionnel de niveau 3 (ancien niveau V)
enregistré au RNCP sous le n° 4821/ Code diplôme 56T33001

Formation financement Individuel/ OPCO/Alternance ...

Le métier :

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile.

L'ADVF réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène. Il (elle) intègre dans sa pratique les principes du développement durable.

Il (elle) accompagne les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. L'ADVF peut intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile.

L'emploi s'exerce le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. Le travail peut s'effectuer durant la journée et parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

Les activités types et la validation du titre professionnel :

CCP 1 – ENTREtenir LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier. • Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier. • Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. • Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
CCP 2 – ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage. • Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement. • Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne. • Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. • Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.
CCP 3 – RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A LEUR DOMICILE	<ul style="list-style-type: none"> • Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants. • Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants. • Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités. • Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.
Compétences transversales de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée. • Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage. • Evaluer la qualité de la prestation d'aide aux personnes.
Modules complémentaires en lien avec l'activité : ACCOMPAGNER A LA REALISATION DE SOINS ESTHETIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des conseil beauté • Améliorer la qualité de vie par le bien être • Apporter une écoute au patient/résident afin de sortir du contexte de la maladie et du traitement

La session de validation se déroule en fin de formation. Lors de l'épreuve de synthèse, Le jury évalue le candidat à la suite d'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique et de questionnements à partir du dossier de synthèse de pratiques professionnelles.

Pré requis : Niveau 3

Public : Assistant(e) de vie aux familles en poste, et/ou en Contrat de Professionnalisation / Contrat d'Apprentissage.

Dates : Nous consulter

Nombre d'heures en centre : cf planning suivant type de parcours

Lieu de formation : Académie Lax – 175, avenue de Prades 66000 Perpignan

Accès à la formation et coût :

Possibilité de financement en CIF ou contrat en alternance par un OPCO (Nous contacter) – Financement individuel (tarif nous consulter)

Contact : Christelle MARCHIONI – 175, avenue de Prades 66000 Perpignan 09.52.27.34.71

christelle.m@academielax.com